

2017-163. BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Présents : 27

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Frédéric NEVEU, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Mélissa TROUVE, Christian SCHMITT, Liliane ARNAUD, Christian BERTHELOT, Dominique DEREN, Jean ENGELKING, Philippe CREACHCADEC, Danièle COMBY, Jacques LOUBIERE, Marylise MOREAU, Aziz BACHOUR, Josette GROLEAU, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 7

Françoise BLEYNIE à Marie-Line CHEMINADE, Jean-Claude LANDREAU à Jean-Philippe MACHON, Caroline AUDOUIN à Frédéric NEVEU, Nicolas GAZEAU à Jean-Pierre ROUDIER, Claire CHATELAIS à Bruno DRAPRON, Laurence HENRY à Serge MAUPOUET, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU.

Absent : 1

Fanny HERVE

Secrétaire de séance : Aziz BACHOUR

Date de la convocation : 07 décembre 2017

Date d'affichage : 28 DEC. 2017

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du budget principal,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 30 novembre 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer :

- Sur l'approbation de la décision modificative n°1 du budget principal, détaillée dans le tableau ci-dessous :

REÇU
28 DEC. 2017
Sous-Préfecture
de SAINTES

Section de FONCTIONNEMENT

Chapitre	Fonction	Service		Nature		Montant
67	414	FINA		67441	Subvention au budget annexe Golf	26 000 €
<i>Total charges exceptionnelles (67)</i>						26 000 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						26 000 €

70	414	FINA		70841	Mise à disposition de personnel facturée au budget annexe - Golf	26 000 €
<i>Total produits des services et du domaine</i>						26 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT						26 000

Section de d'INVESTISSEMENT

Chapitre	Fonction	Service	Opération	Nature		Montant
20	322	CULT	ESPUB	2031	Frais d'études	-22 000 €
20	820	VOIR	ESPUB	2031	Frais d'études	3 419 €
<i>Total Immobilisations incorporelles (20)</i>						- 18 581
21	824	TFON	FONCIER	2111	Terrains nus	-500 000 €
21	823	EVPN	ESPUB	2158	Autres installations, matériel et outillage	-8 120 €
21	823	EVPN	MATMOB	2158	Autres installations, matériel et outillage	8 120 €
<i>Total Immobilisations corporelles (21)</i>						- 500 000
23	322	BATI	TRAVBAT I	2313	Constructions	60 381 €
23	324	CULT	TRAVBAT I	2313	Constructions	-41 800 €
<i>Total Immobilisations en cours (23)</i>						18 581
<i>Total opérations réelles</i>						- 500 000
<i>Total opérations patrimoniales</i>						-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT						- 500 000

16	01	FINA	Hors opération	1641	Emprunts	- 500 000
<i>Total Emprunts et dettes assimilés (16)</i>						- 500 000
<i>Total opérations réelles</i>						- 500 000
<i>Total opérations patrimoniales</i>						-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT						- 500 000

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 27

Contre l'adoption : 0

Abstentions : 7 (Josette GROLEAU en son nom et en celui de Brigitte FAVREAU, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Serge MAUPOUET en son nom et en celui de Laurence HENRY)

Ne prend pas part au vote : 0



Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.